

MANCHE AGRICULTURE DE CONSERVATION

Il s'agit de construire des systèmes de production s'appuyant sur le fonctionnement du sol pour atteindre des objectifs d'autonomie fourragère et de moindre dépendance vis-à-vis des aléas climatiques et de marché.

DESCRIPTION DU PROJET



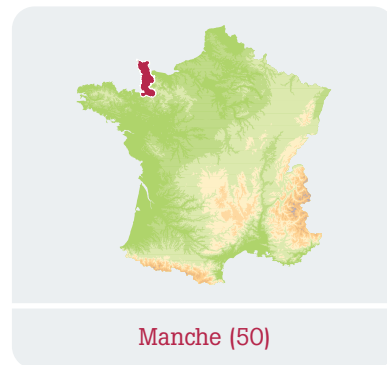
L'agriculture de conservation repose sur trois principes : un travail minimal du sol, des associations et rotations culturales et enfin une couverture permanente des sols. Elle est encore très peu répandue dans la Manche (3% de la SAU du département) et l'objectif du projet est de faire progresser ces pratiques en favorisant le partage de connaissances et d'expériences dans ce domaine. Le test de techniques innovantes au sein du collectif permettra d'explorer un large panel de pistes ainsi que de partager la prise de risque dans un contexte économique difficile.

Le projet comporte deux volets :

- faire progresser collectivement les agriculteurs dans les 3 principes de l'agriculture de conservation ;
- mesurer l'impact de cette progression sur leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Les actions prévues se dérouleront en trois phases, sous forme d'une boucle de progrès :

- découverte et appropriation de nouveaux leviers pour la mise en place des principes de l'agriculture de conservation ;
- mise en place des nouveaux leviers à l'échelle de l'itinéraire technique ;
- optimisation des leviers à l'échelle du système de culture.



Manche (50)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
11

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
CRDA Manche Association

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture-élevage

PRINCIPALES THÉMATIQUES
► Conservation des sols

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Autonomie alimentaire des élevages
► Autonomie en azote et développement des légumineuses

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Ferme expérimentale Blanche Maison
► EPLEFPA de Coutances et Saint-Lô Thère

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
5 décembre 2016

DURÉE DU PROJET
60 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Département de la Manche

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de la Manche